

---

## Réunion du GAC avec le Comité consultatif At-Large (ALAC)

### Séance 14

---

#### Programme de la séance

Le GAC et le Comité consultatif At-Large (ALAC) se réunissent régulièrement lors des réunions publiques de l'ICANN pour discuter des questions de politique publique présentant un intérêt pour les parties prenantes gouvernementales et les utilisateurs finaux d'Internet.

Lors de l'ICANN82, les groupes continueront d'échanger leurs points de vue sur un aspect présentant un intérêt commun centrés sur :

1. Discussion sur le rapport INFERMAL – Résumé et principaux points de vue des auteurs
2. Priorités du GAC et de l'ALAC dans le contexte du SMSI+20 – gouvernance multipartite, fracture numérique, renforcement des capacités et prochaines étapes

#### Contexte

L'ALAC est le principal canal de l'organisation désigné par l'ICANN permettant aux internautes de faire entendre leurs voix et d'y exprimer leurs préoccupations. L'ALAC est composé de 15 membres qui représentent la communauté At-Large, à savoir deux membres choisis par chacune des cinq organisations régionales At-Large (RALO) et cinq membres nommés par le Comité de nomination de l'ICANN. Pour défendre les intérêts des utilisateurs finaux, l'ALAC formule des conseils sur les activités de l'ICANN, notamment en matière de politiques Internet élaborées par les organisations de soutien de l'ICANN.

Le GAC et l'ALAC se réunissent lors des réunions publiques de l'ICANN afin de coordonner les questions politiques de l'ICANN présentant un intérêt commun et d'en discuter. Par le passé, ils ont collaboré afin de rédiger des déclarations conjointes sur des questions politiques et opérationnelles.

#### Développements récents au sein de l'ALAC et du GAC

##### 1. Discussion sur le rapport INFERMAL

Un nouveau projet, supervisé par l'OCTO de l'ICANN, [Analyse inférentielle des domaines enregistrés à des fins malveillantes \(INFERMAL\)](#), a été annoncé. Il vise à **analyser systématiquement les préférences des cybercriminels, y compris l'utilisation des noms de domaine de certains bureaux d'enregistrement par rapport à d'autres**, et les mesures possibles

pour atténuer les activités malveillantes dans les domaines de premier niveau (TLD). Ce projet découle en partie des données recueillies dans l'[analyse statistique de l'utilisation malveillante du DNS dans les gTLD](#) (9 août 2017)<sup>1</sup>, suggérant que les acteurs malveillants peuvent préférer les bureaux d'enregistrement qui offrent des prix d'enregistrement réduits, acceptent des méthodes de paiement spécifiques, offrent des interfaces de programmation d'application (API) gratuites pour les enregistrements groupés ou éviter les bureaux d'enregistrement qui exigent certaines informations dans le processus d'achat.

Dans une [mise à jour pré-ICANN78](#) (25 octobre 2023), il a été indiqué que l'équipe de recherche prévoyait « *d'effectuer une analyse des mesures de sécurité identifiées qui aident à atténuer l'utilisation malveillante du DNS* » et avait l'intention de « *résumer une étude sur la rapidité avec laquelle les noms de domaine abusifs sont suspendus une fois que les opérateurs sont informés de l'abus* ». Elle s'attendait à ce qu'un rapport final « *sous la forme d'un document de recherche* » soit partagé d'ici septembre 2024 et que des « *meilleures pratiques pour atténuer efficacement les abus* » soient proposées. Une mise à jour sur ce projet a été présentée par l'organisation ICANN lors de l'ICANN81 dans une [séance de mise à jour sur l'utilisation malveillante du DNS](#) (tenue le 13 novembre 2024). Le [rapport final](#) du projet INFERMAL (8 novembre 2024) a été présenté à la communauté de l'ICANN lors d'un [séminaire en ligne pré-ICANN82](#) (19 février 2025).

Au cours de l'ICANN82, le GAC est censé discuter des conclusions de ce rapport avec plusieurs groupes de la communauté, ainsi qu'au cours de la plénière du GAC lors de la discussion du GAC sur l'utilisation malveillante du DNS.

## 2. SMSI+20 : réflexions et orientations futures

Du point de vue fusionné de l'ALAC et du GAC, l'accent sera mis sur l'avenir pour s'assurer que, dans la mesure du possible, le résultat de l'examen à l'AGNU (Assemblée générale des Nations Unies) (fin 2025) préserve les approches multipartites actuelles de la gouvernance de l'Internet (IG) avec l'objectif plus large de promouvoir une gouvernance centrée sur l'utilisateur au niveau mondial.

**Inclusion numérique** : le GAC et l'ALAC souligneraient l'importance de combler le fossé numérique. Les gouvernements visent à faire en sorte que les politiques en matière de technologies de l'information et des communications (TIC) soient équitables et favorisent le développement économique, tandis que les intérêts de l'ALAC se concentrent sur l'accès universel et d'assurer que chaque individu a le droit de participer à l'univers numérique, quelles que soient les contraintes géographiques, économiques ou sociales

**Engagement multipartite** : les deux organismes reconnaissent l'importance d'un modèle de gouvernance inclusif qui intègre les contributions de toutes les parties prenantes, y compris les gouvernements, la société civile et les utilisateurs individuels. Ils plaideraient pour des politiques qui respectent la souveraineté nationale tout en veillant à ce que les droits des utilisateurs finaux

---

<sup>1</sup> Cette étude a été réalisée dans le cadre de la révision de la CCT et un [commentaire du GAC](#) (19 septembre 2017) a été soumis sur ce rapport.

(préoccupation de l'ALAC) restent un élément clé à prendre en compte dans tout cadre de gouvernance mondiale de l'Internet.

Forum sur la gouvernance de l'Internet de l'ONU : un élément clé de la révision du SMSI+20 sera le renouvellement et l'approbation du mandat de l'IGF des Nations Unies après 2025. L'IGF des Nations Unies ainsi que le tableau des IGF nationaux et régionaux ont été déterminants pour la communauté de l'ICANN pour expliquer et discuter de ce que nous faisons.

Sécurité et vie privée : bien qu'il ne s'agisse pas spécifiquement d'une question de révision du SMSI+20, il est important que toutes les discussions travaillent à l'élaboration de politiques qui protègent à la fois la sécurité et la vie privée des utilisateurs. Ensemble, ils appuieraient une approche équilibrée où la protection de la vie privée ne serait pas sacrifiée pour des besoins de sécurité, et vice versa.

### Principaux documents de référence

- Rapport INFERMAL : [Rapport](#) de l'analyse inférentielle des domaines enregistrés à des fins malveillantes (novembre 2024)
- Outil de l'ICANN pour le signalement des cas d'utilisation malveillante des noms de domaine ([DAAR](#))
- Domain Metrica de l'ICANN : [Une plateforme](#) de mesure
- Séminaire en ligne du GAC : « [Façonner l'avenir numérique : révision du SMSI+20 et l'avenir de la gouvernance de l'Internet](#) » (17 février 2025)
- [Série de réunions d'information sur les développements réglementaires ALAC/GAC : Discussion du SMSI+20](#) (janvier 2025)

### Gestion des documents

<b>Titre</b>	ICANN82 - Document d'information pour la séance du GAC - Réunion du GAC avec l'ALAC
<b>Distribution</b>	Membres du GAC (avant la réunion) et public en général (après la réunion)
<b>Date de distribution</b>	Version 1 : 26 février 2025